Diagnostic de performance énergétique (DPE) "Sans Mention" - Formation initiale

Durée : 56 heures (8 jours)

Mixte : 56 h, dont e-learning 35 h + présentiel 21 h

FICHE PROGRAMME FORMATION

PUBLIC :

- Candidats à la certification DPE Sans Mention

OBJECTIFS :

Se préparer à la certification DPE Sans Mention pour réaliser :

- les DPE sur les maisons individuelles, les appartements et les lots autres que d'habitation dans des bâtiments à usage principal d'habitation,
- Les attestations exigées à l'achèvement des travaux pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments existants, pour les maisons individuelles ou accolées.

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : QCM de positionnement, éléments théoriques abordés sous formes d'activités pédagogiques interactives et ludiques (quiz, exercices d'application), cas pratiques immersifs en 360° et sur bâtiments réels ou aménagés, manipulation des logiciels validés* et outils professionnels, échanges de pratique…
- Un QCM de validation des acquis est réalisé en fin de formation. La réussite à ce QCM est nécessaire à l'obtention de l'attestation de réussite demandée par l'organisme certificateur.

** Si vous ne disposez pas encore d'un logiciel DPE vous avez la possibilité d'utiliser une version démo du logiciel de votre choix : Liste des logiciels validés disponible sur https://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr*

ANIMATEUR :

Formateurs qualifiés par Up n'PRO
(Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande)

Information sur la certification de personnes :

Conformément à l'Annexe 3 de l'arrêté du 20 juillet 2023, nous vous recommandons de faire valider vos prérequis de présentation à l'examen de certification auprès votre organisme de certification :

- *Disposer d'une expérience de minimum 3 ans de technicien ou d'agent de maîtrise du bâtiment ou dans des fonctions d'un niveau professionnel équivalent dans le domaine des techniques du bâtiment*
- *OU Être titulaire d'un BAC+2 dans le domaine des techniques du bâtiment*
- *OU Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans et être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 5 ou supérieur dans le domaine du diagnostic immobilier ou de la performance énergétique du bâtiment enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles suivant les dispositions de l'article L. 6113-5 du code du travail.*

Conformément à l'arrêté du 16 juin 2025 , avoir suivi une formation initiale conforme à l'arrêté du 20 juillet 2023 modifié par l'arrêté du 16 juin 2025 au cours des derniers 18 mois.

PROGRAMME :

Conforme à l'arrêté du 20 juillet 2023 modifié par l'arrêté du 16 juin 2025

Partie théorique (28h en e-learning)

- **Les généralités sur le bâtiment** : les matériaux et techniques constructives, les équipements techniques et les pathologies du bâtiment.
- **Calcul des surfaces de référence** à partir de relevés terrain et à partir de plans.
- **Thermique du bâtiment, enveloppe du bâtiment et systèmes énergétiques** en maisons individuelles et bâtiments d'habitation collectifs
- **Travaux d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes** et leurs impacts potentiels.
- **La règlementation du DPE sans mention** : textes législatifs et réglementaires, dispositif de certification DPE
- **Les méthodes de réalisation du DPE** (Méthode 3CLv2021, Méthode facture et DPE Neuf)
- **Optimiser l'organisation et la réalisation d'une prestation de DPE**

Partie pratique (28h dont 7h en e-learning, 14h en salle et 7h sur le terrain)

- Réalisation complète de DPE (du recueil des informations à l'édition d'un rapport) sur des cas pratiques dans le périmètre de la certification Sans Mention.
- Manipulation des outils professionnels et collecte de données en situation réelle, par l'intermédiaire notamment de prises de mesures.

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur Résultats et chiffres clés.

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les modalités d'inscription, les tarifs, les conditions d'accessibilité, les contacts et les CGV, consultez notre page Informations pratiques.

Up n'PRO – 02.22.93.73.45 - contact@upnpro.fr
Activité formation enregistrée sous le numéro 53351054435

www.upnpro.fr